

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation	20/11/2018	Nombre de membres en exercice :	11
		Nombre de membres Présents :	7
		Nombre de membres Absents :	4
Date Affichage	20/11/2018	Nombre de procurations :	0
		Nombre de votants :	7

Séance du 26 Novembre 2018

L'an deux mille dix huit et le vingt six novembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire ;

Présents : BRILLIARD M., GOMES D., POROLI F., MIRAN P. PERARNAUD C, CHEVRIER C.

Absent excusée : DOUMERGUE F.

Absents : LOPEZ MT, CICCARIELLO C, VERGES B.

Objet de la Délibération**VALIDATION DU CHOIX DE LA COMMISSION MAPA POUR LE RENOUELEMENT
DES CONTRATS DE MARCHE D'ASSURANCE POUR LA MAIRIE DE FORMIGUERES**

Monsieur le maire donne connaissance à l'assemblée du procès-verbal de la commission MAPA, réunie en séance du 23 novembre 2018, qui après examen des offres et négociations a retenu les propositions suivantes :

Lot 1 : Dommage aux biens:

GROUPAMA - Bat 2 place Chaptal-34 261 -MONTPELLIER Cedex2

Montant de la prestation: 1 827,85€ TTC.

Lot 2 : Responsabilités civiles:

GROUPAMA - Bat 2 place Chaptal-34 261 -MONTPELLIER Cedex2

Montant de la prestation : 997,35€ TTC.

Lot 3 : Protection juridique :

SMACL - 141 Avenue Salvador Allende - CS 20 000 - 79 031 NIORT Cedex 09

Montant de la prestation : 394,99€ TTC.

Lot 4 : Défense pénale des agents et des élus:

SMACL - 141 Avenue Salvador Allende - CS 20 000 - 79 031 NIORT Cedex 09


Montant de la prestation : 81,21€ TTC.

Lot 5 : Flottes automobiles et missions préposés stagiaires et élus.

SMACL - 141 Avenue Salvador Allende - CS 20 000 - 79 031 NIORT Cedex 09

Montant de la prestation : 5 281.63€ TTC.

2018-D086

Envoyé en préfecture le 29/11/2018
Reçu en préfecture le 29/11/2018
Affiché le 
ID : 066-216600825-20181126-2018_D086-DE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE le choix de la commission MAPA, dont le procès-verbal est joint à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces relatives au marché de renouvellement des contrats d'assurance pour la commune de Formiguères.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Copie certifiée conforme

A Formiguères, le 26 novembre 2018.

Le Maire

P. LOOS

